

NOUVEAU : L'Atelier Aménagement



Solutions
&
Territoire



ETAT DE LA DEMANDE	NUMÉRO DE DEMANDE	TYPE DAU	DATE RÉELLE D'AUTORISATION	TYPE DE SURFACE	SURFACE TOTALE FINALE	NOMBRE DE LOGEMENTS CRÉÉS	TAM
Travaux achevés	048209200056	Permis de construire d'habitation	05 fév. 2021	Maison	154 m²	1	0 €
Travaux achevés	048209220039	Permis de construire d'habitation	21 nov. 2022	Maison	113 m²	1	0 €
Travaux en cours	048209240037	Permis de construire d'habitation	14 fév. 2025	Maison	133 m²	1	0 €
Travaux achevés	048273300018	Permis de construire d'habitation	03 sept. 2019	Maison	126 m²	1	0 €
Travaux achevés	048273210015	Permis de construire d'habitation	16 sept. 2021	Appartement et Logement sociaux	3 980 m²	55	0 €
Travaux en cours	048273250001	Permis de construire d'habitation	20 fév. 2025	Maison	117 m²	1	0 €
Travaux achevés	048312220022	Permis de construire d'habitation	06 sept. 2022	Maison	130 m²	1	0 €
Travaux achevés	048312230028	Permis de construire d'habitation	12 juin 2023	Maison et Maison aidé	134 m²	1	0 €
Demande autorisée	048312250008	Permis de construire d'habitation	22 mai 2025	Maison	20 m²	1	0 €
Travaux achevés	064009230008	Permis de construire d'habitation	14 déc. 2023	Maison	149 m²	1	0 €
Travaux achevés	0648242300164	Permis de construire d'habitation	18 oct. 2023	Maison	140 m²	1	0 €
Demande autorisée	0648242400161	Permis de construire d'habitation	07 mai 2025	Appartement	882 m²	18	0 €
Demande autorisée	0648242500038	Permis de construire d'habitation	16 mai 2025	Maison	174 m²	1	0 €
Travaux achevés	0648352100017	Permis de construire d'habitation	07 sept. 2021	Appartement	108 m²	2	0 €
Travaux en cours	0648352400007	Permis de construire d'habitation	20 août 2024	Maison	409 m²	1	0 €
Travaux en cours	0648362400027	Permis de construire d'habitation	28 jan. 2025	Maison	121 m²	1	0 €
Demande autorisée	0648362500004	Permis de construire d'habitation	26 mai 2025	Maison	145 m²	1	0 €
Demande autorisée	0648362500010	Permis de construire d'habitation	26 mai 2025	Maison	190 m²	1	0 €

*Le seul outil d'Aménagement, de suivi et de gestion
pour garantir la maîtrise de vos recettes*





NOUVEAU : L'Atelier Aménagement



Sommaire

1. Présentation de Solutions & Territoire
2. Rappel du contexte de la réforme de la Taxe d'Aménagement
3. Process de la Taxe d'Aménagement
4. Présentation des fonctionnalités de l'Atelier Aménagement





NOUVEAU : L'Atelier Aménagement



01

Solutions & Territoire

- Expert de la data territoriale
- Garant de la sécurité de vos données
- Un partenaire métier à votre service
- Des références de choix





Expert de la data territoriale

La référence des observatoires territoriaux

Avec plus de 15 ans d'expérience dans la conception de solutions liées au traitement de la donnée, Solutions & Territoire est un acteur majeur de la data en France sur les thèmes de la fiscalité, de l'économie du foncier et de l'aménagement.

Dédiés exclusivement aux collectivités locales et à leurs structures satellites, nous les accompagnons en développant des observatoires territoriaux qui permettent la digitalisation des processus métiers :



L'Atelier Fiscal



L'Atelier Économique



L'Atelier Aménagement

Notre savoir-faire consiste à extraire de la donnée brute à l'échelle d'un territoire, à la « raffiner » et à la redistribuer sous forme de données pertinentes et exploitables par les services des collectivités pour améliorer les politiques publiques.

Pour une information
partagée
entre les services



Pilotez vos projets
les plus ambitieux
de façon simple
et collaborative,
tout en générant
des économies d'échelle
et de la valeur ajoutée.





Garant de la sécurité de vos données

La sécurisation et la confidentialité de vos données sont au cœur de nos préoccupations

L'ensemble de nos solutions et de nos processus répondent aux différents enjeux du développement durable des territoires. Ils respectent un cadre technique, légal et éthique pour nos clients avec une vigilance particulière sur la sécurité :

- Un respect de la conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :
 - Mise en conformité établie et documentée par le cabinet conseil en RGPD « INKIVARI » ;
- Un hébergement des données en France :
 - Datacenters conformes avec le cloud souverain pour les organismes publics qui apportent les meilleures garanties en termes de sécurité, sauvegarde et disponibilité pour les applications « full web » ;
- Une recherche de sobriété environnementale ;
- Une souveraineté de la donnée dans nos traitements et dans nos usages.

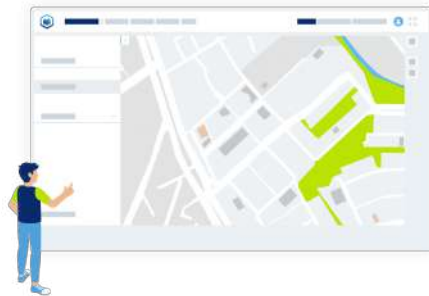




Bien plus qu'un simple éditeur de logiciel

Un partenaire métier à votre service !

Des applications web à la pointe



Une gamme d'applications métiers interconnectées enrichies en data territoriale disponible pour les différents services des collectivités.



Un accompagnement personnalisé



Un interlocuteur expérimenté référent et un support d'assistance à votre disposition pour répondre à vos interrogations techniques et métiers.



Des collectivités qui nous font confiance

Plus de 350 collectivités de toutes tailles à travers la France nous font confiance et utilisent nos solutions. Que vous soyez une commune de petite taille, une communauté de communes, une agglomération ou même un département, **Solutions & Territoire** vous offrira un service adapté à votre besoin.





02

Rappel du contexte de la réforme de la Taxe d'Aménagement





Contexte national

Depuis septembre 2022

1. *La DGFIP récupère la gestion de la Taxe d'Aménagement (TA) précédemment gérée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).*
2. *En parallèle les Autorisations d'Urbanisme ont été dématérialisées :*
 - *Un usager d'une commune de +3 500 habitants peut désormais déposer sa demande de permis de construire en ligne ;*
 - *Pour cela, l'État a déployé un programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit « Démat' ADS » ou « Permis de construire en ligne ».*
3. *La réforme décale l'exigibilité de la TA de l'autorisation du permis à l'achèvement des travaux :*
 - *Pour éviter de démultiplier les process et les services, la DGFIP a calé le déclenchement du paiement de la TA sur la fin des travaux comme pour l'évaluation foncière des impôts locaux, et non plus au moment de la délivrance de l'autorisation.*
 - *Pour cela elle met en place dans GMBI (« Gérer Mes Biens Immobiliers ») dans son espace impots.gouv.fr :*
 - *Un usager propriétaire peut consulter l'ensemble de ses biens bâtis sur le territoire ;*
 - *Ce service permet de répondre en ligne aux obligations déclaratives relatives aux déclarations foncières et à la TA dans les 90 jours après l'achèvement des travaux.*





Contexte national

3 ans plus tard : Un trou noir dans la Taxe d'Aménagement



ATTENTION

Force est de constater que le résultat n'est pas concluant compte tenu du décalage important des encaissements de la TA.

*Ce constat est corroboré par le **syndicat Solidaires Finances Publiques** :*

Alors que les DDTM ont émis en moyenne :

- *590 000 titres de TA par an entre 2018 et 2021 ;*
 - *la DGFIP en aurait émis moins de 40 000 entre 2023 et 2024.*
- *2,21 milliards d'euros chaque année dans ce cadre ;*
 - *la DGFIP en a émis pour l'heure « près de 120 fois moins ».*





Contexte national

3 ans plus tard : Un trou noir dans la Taxe d'Aménagement



**90 millions d'euros par mois
de Taxe d'Aménagement perdus**

Selon le syndicat « Solidaires Finances Publiques »

- La DGFIP explique qu'il est tout à fait normal compte tenue de :
 - « La collecte effectuée par la DGFIP en 2024 ait été nettement plus faible que par le passé compte tenu des délais d'achèvement des travaux ». En effet, les taxes d'urbanisme doivent dorénavant être versées **à la fin des travaux et non plus dès la délivrance de l'autorisation** ;
 - « La baisse conjoncturelle de la construction depuis 2023 explique aussi cette chute ».
- Le ministère de l'Économie reconnaît les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le nouveau processus et a tenté d'éteindre l'incendie en assurant que « toutes les taxes dues seront encaissées et reversées aux collectivités ».

ATTENTION



*Pas de quoi rassurer Solidaires Finances Publiques qui redoute que « ce simple retard conduise à **des pertes définitives de recettes** », notamment parce que « certaines informations déclaratives semblent avoir été perdues et ne pourront dès lors donner lieu à taxation ».*





Contexte local

**Une Taxe d'Aménagement non maîtrisée
= des retards d'investissement pour les collectivités**

Avec des conséquences sur des budgets déjà « restreints » qui impactent directement vos projets d'investissement :

Mais aussi des conséquences sur l'avenir des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), financés à 80 % par la TA. Leurs missions d'intérêt public sont menacées.





Contexte local

**Un suivi des Autorisations d'Urbanisme non maîtrisée
= moins d'impôt locaux (TF, THRS, CFE)**

Des conséquences sur vos recettes fiscales

En parallèle, les collectivités subissent des pertes de recette lorsque les locaux tardent à être évalués au cadastre.

Leur suivi permettrait d'alimenter les CCID et donc de s'assurer de leur prise en compte immédiate.

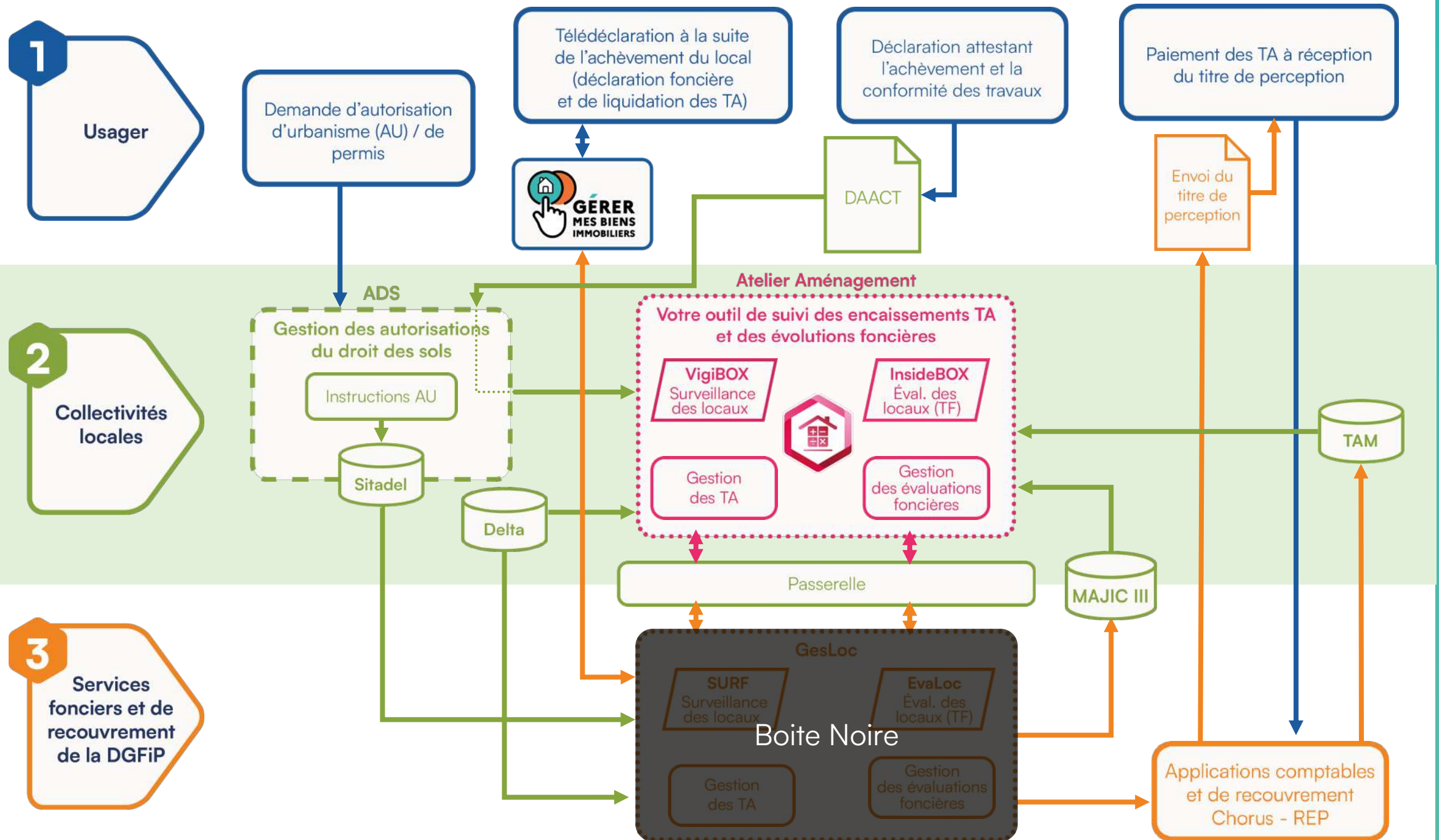




03

Process de la Taxe d'Aménagement







NOUVEAU : L'Atelier Aménagement



04

Présentation des fonctionnalités de l'Atelier Aménagement





Un triple défi pour les collectivités

1. Assurer le suivi complet des projets d'urbanisme, de la demande de permis de construire jusqu'à l'usage du bien dans sa destination par le propriétaire ;
2. Veiller au calcul et à l'encaissement des recettes liées à l'aménagement ;
3. Veiller au calcul et à la prise en compte de l'évaluation foncières des impôts locaux.

*Afin d'apporter une réponse concrète à ces enjeux, nous avons développé une **SOLUTION UNIQUE** :*

l'Atelier Aménagement

*De l'Autorisation d'Urbanisme
à la recette fiscale en un seul clic !*





A qui s'adresse l'Atelier Aménagement ?

Une information partagée entre les services en un seul clic !



*Service Aménagement
et Urbanisme*



Service des Finances



*Élus locaux et
Direction Générale*





Fonction 1 :

Autorisation d'Urbanisme

Suivi des Autorisations d'Urbanisme

NOUVEAU : L'Atelier Aménagement





Fonction Autorisation d'Urbanisme

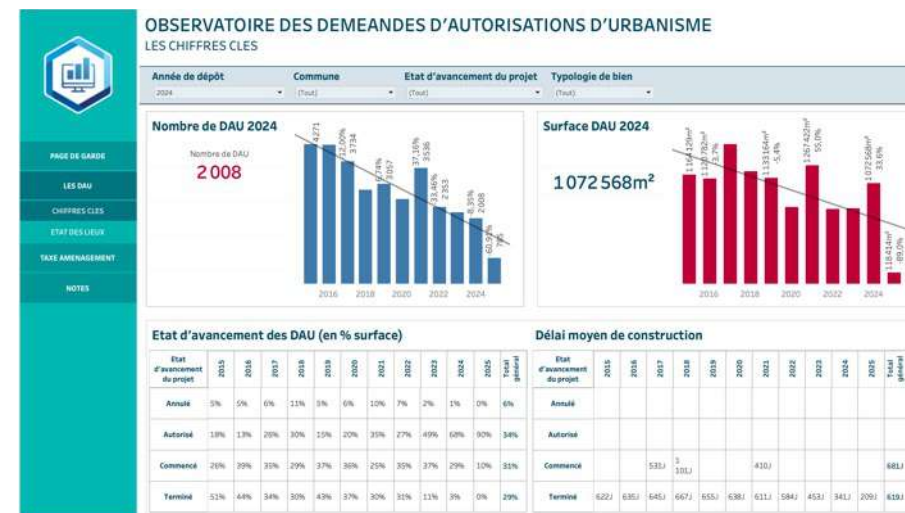
Suivi des Autorisations d'Urbanisme

Import des fichiers :

- *Intégration automatique mensuelle des autorisations d'urbanisme via Sitadel ;*
- *Création éventuelle des autorisations manquantes.*

Analyse des Autorisations d'Urbanisme :

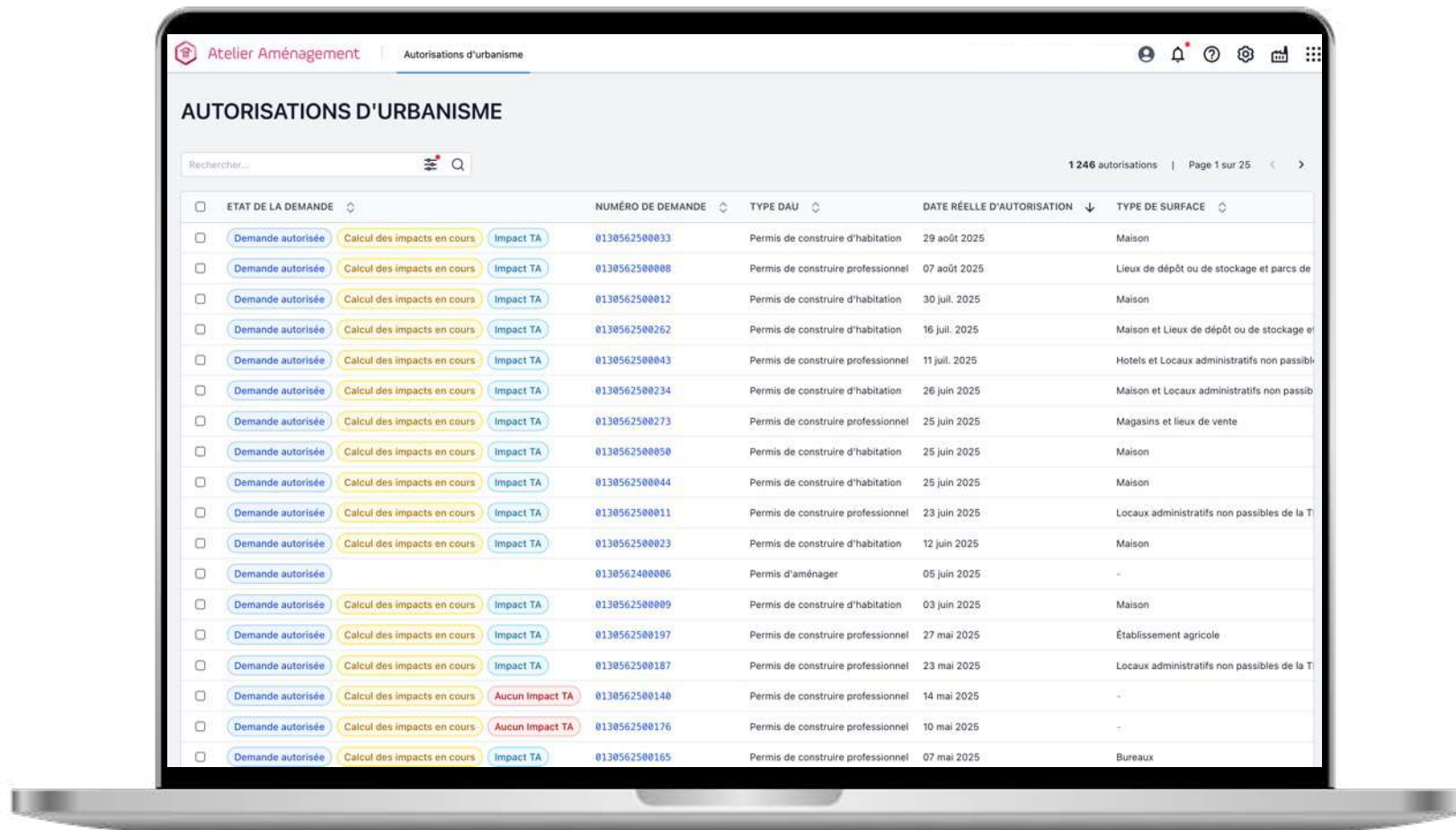
- *Surface créée par année :*
 - *Par groupe (habitation ou professionnelle) ;*
 - *Par type (maison, appartement, commerce, etc.) ;*
 - *Par commune.*



Fonction Autorisation d'Urbanisme

Écran d'accueil

Retrouvez toutes les autorisations et leurs statuts grâce à de nombreux filtres :



AUTORISATIONS D'URBANISME

Rechercher...

1 246 autorisations | Page 1 sur 25

☐ ETAT DE LA DEMANDE	NUMÉRO DE DEMANDE	TYPE DAU	DATE RÉELLE D'AUTORISATION	TYPE DE SURFACE
☐ Demande autorisée	0130562500833	Permis de construire d'habitation	29 août 2025	Maison
☐ Demande autorisée	0130562500088	Permis de construire professionnel	07 août 2025	Lieux de dépôt ou de stockage et parcs de
☐ Demande autorisée	0130562500012	Permis de construire d'habitation	30 juil. 2025	Maison
☐ Demande autorisée	0130562500262	Permis de construire d'habitation	16 juil. 2025	Maison et Lieux de dépôt ou de stockage et
☐ Demande autorisée	0130562500043	Permis de construire professionnel	11 juil. 2025	Hotels et Locaux administratifs non passibl
☐ Demande autorisée	0130562500234	Permis de construire d'habitation	26 juin 2025	Maison et Locaux administratifs non passibl
☐ Demande autorisée	0130562500273	Permis de construire professionnel	25 juin 2025	Magasins et lieux de vente
☐ Demande autorisée	0130562500050	Permis de construire d'habitation	25 juin 2025	Maison
☐ Demande autorisée	0130562500044	Permis de construire d'habitation	25 juin 2025	Maison
☐ Demande autorisée	0130562500011	Permis de construire professionnel	23 juin 2025	Locaux administratifs non passibles de la T
☐ Demande autorisée	0130562500023	Permis de construire d'habitation	12 juin 2025	Maison
☐ Demande autorisée	0130562400006	Permis d'aménager	05 juin 2025	-
☐ Demande autorisée	0130562500009	Permis de construire d'habitation	03 juin 2025	Maison
☐ Demande autorisée	0130562500197	Permis de construire professionnel	27 mai 2025	Établissement agricole
☐ Demande autorisée	0130562500187	Permis de construire professionnel	23 mai 2025	Locaux administratifs non passibles de la T
☐ Demande autorisée	0130562500140	Permis de construire professionnel	14 mai 2025	-
☐ Demande autorisée	0130562500176	Permis de construire professionnel	10 mai 2025	-
☐ Demande autorisée	0130562500165	Permis de construire professionnel	07 mai 2025	Bureaux

Rechercher... **RECHERCHER**

Type de demande d'autorisation d'urbanisme

- ☐ Permis de construire d'habitation
- ☒ Permis de construire professionnel
- ☐ Permis d'aménager
- ☐ Permis de démolir

État de la demande d'autorisation d'urbanisme

- ☒ Autorisé
- ☐ Annulé
- ☐ Commencé
- ☐ Terminé

Type de local

- ☒ Tout sélectionner
- ☐ Maison
- ☐ Maison aidé
- ☐ Appartement
- ☐ Logement sociaux
- ☐ Appartement aidé
- ☐ Magasins et lieux de vente
- ☒ Bureaux
- ☐ Lieux de dépôt ou de stockage et parcs de stationnement
- ☐ Ateliers
- ☐ Hotels
- ☐ Établissements industriels
- ☐ Établissement agricole
- ☐ Locaux administratifs non passibles de la TH

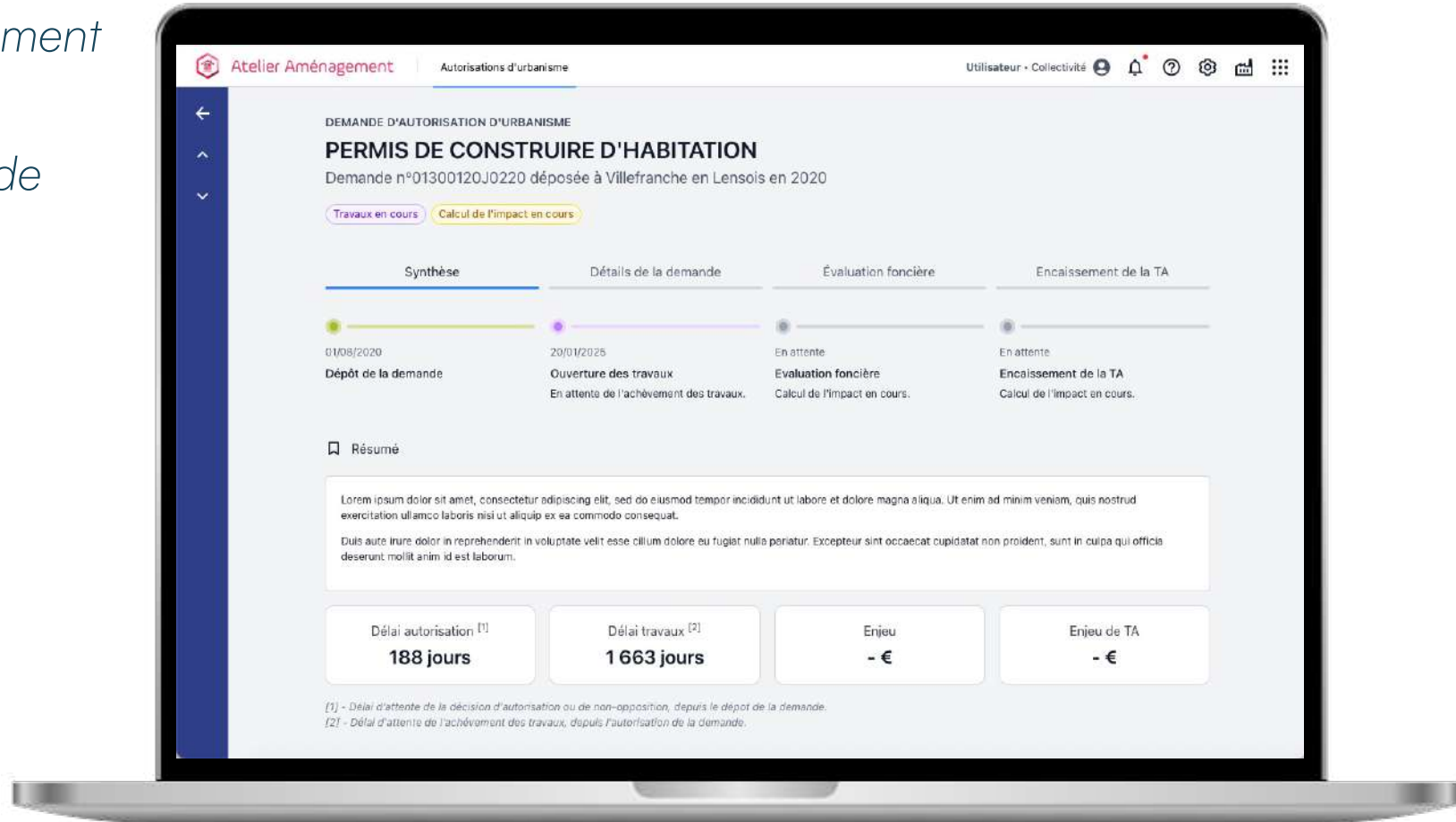
Commune

- ☒ Tout sélectionner
- ☐ Ahaxe-Alciette-Bascassan
- ☐ Ahetze
- ☐ Aicirits-Camou-Suhast
- ☒ Aincille
- ☐ Ainharp
- ☐ Ainhica-Mongelos
- ☐ Anhua
- ☐ Aïçay-Aïçabéhéty-Sunharette
- ☐ Aldudes

Fonction Autorisation d'Urbanisme

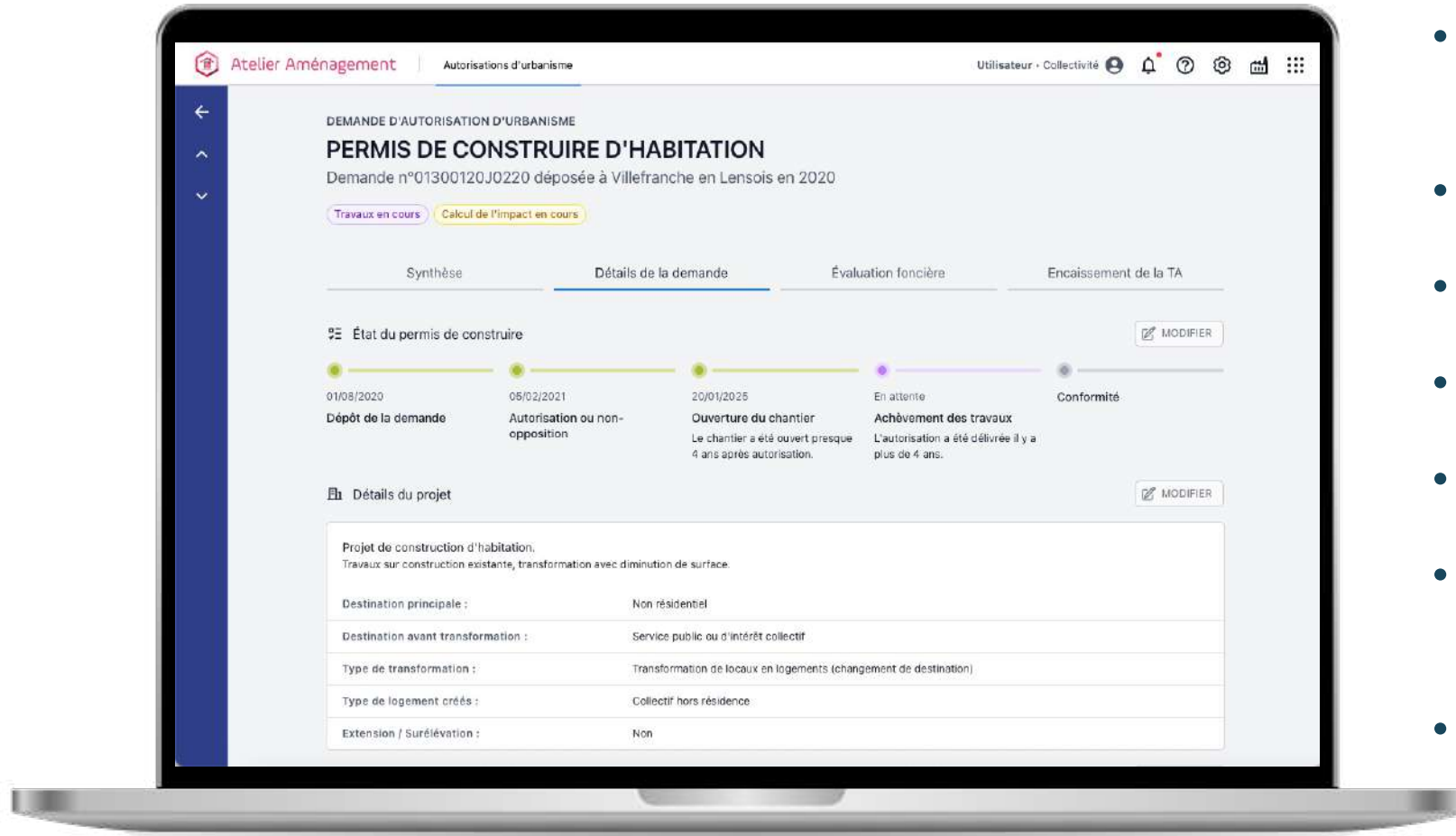
Synthèse de l'Autorisation d'Urbanisme

- État de suivi d'avancement de la demande
- Résumé de la demande d'autorisation
- Délai « autorisation »
- Délai « travaux »
- Enjeu financier



Fonction Autorisation d'Urbanisme

Détail de la demande d'Autorisation d'Urbanisme



- État du permis de construire
- Détails du projet
- Surfaces
- Demandeur
- Terrain concerné
- Locaux d'habitation ou économique
- Dépendances

Fonction Autorisation d'Urbanisme

Détail de la demande d'Autorisation d'Urbanisme

Atelier Aménagement | Autorisations d'urbanisme | Utilisateur - Collectivité

Surfaces [MODIFIER]

TYPE DE SURFACE	EXISTANTE	CRÉE	TRANSFORMÉE	DÉMOLIE	TRANSFORMÉE	SOLDE
Appartement	0 m²	0 m²	714 m²	0 m²	0 m²	714 m²
Locaux administratifs non passibles de la TH	0 m²	0 m²	0 m²	0 m²	-717 m²	-717 m²
Total	0 m²	0 m²	714 m²	0 m²	-717 m²	-3 m²

Demandeur [MODIFIER] | **Terrain concerné** [MODIFIER]

Identité du demandeur inconnue
67000 Villefranche de Lensois

Catégorie : Non déterminé (valeur par défaut à la création du permis)

Recours à un architecte : Non

Parcelle AP 0176
23 RUE DU PARC
67000 Villefranche de Lensois

Superficie du terrain : 989 m²

Code zone opératoire : Hors zones ou ne sais pas

Logements d'habitation [MODIFIER]

Logements créés :	7 logements de type T4
Logements individuels :	Aucun
Logements collectifs :	7 logements collectifs créés et groupés hors résidence ⓘ
Logements sociaux :	Aucun
Logements aidés :	Aucun
Logements en résidence :	Aucun

- État du permis de construire
- Détails du projet
- Surfaces
- Demandeur
- Terrain concerné
- Logements d'habitation ou économique
- Dépendances



Fonction 2 :

Taxe d'Aménagement

Suivi de la Taxe d'Aménagement

NOUVEAU : L'Atelier Aménagement





Fonction Taxe d'Aménagement

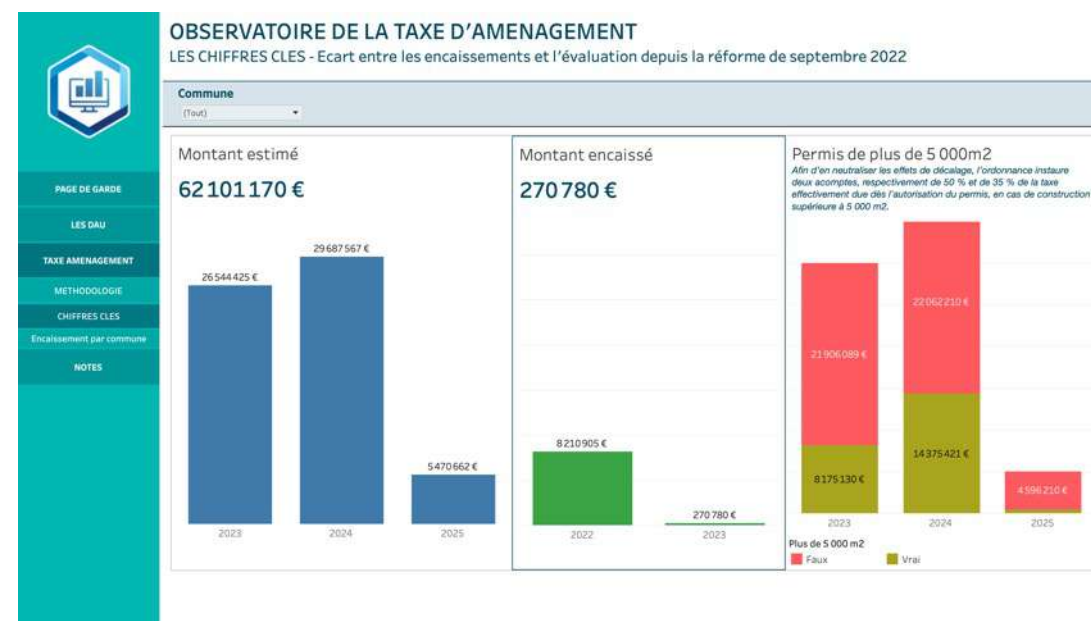
Suivi de la Taxe d'Aménagement

Import des fichiers :

- *Intégration automatisée des délibérations des taux et exonérations de TA via Delta ;*
- *Import hebdomadaire des encaissements de TA via le fichier TAM.*

Analyse de la Taxe d'Aménagement :

- *Suivi des encaissements TA :*
 - *Encaissements / an ;*
 - *Taux d'encaissement / an ;*
 - *Temps moyen des encaissements.*
- *Listes des encaissements :*
 - *Par année / mois / semaines ;*
 - *Par commune ;*
 - *Répartition de la TA par collectivité, dans le cas de reversement du bloc communal.*





Fonction Taxe d'Aménagement

Suivi de la Taxe d'Aménagement

Recherche d'une autorisation d'urbanisme au travers d'une fiche :

- *Calcul de la TA ;*
- *Suivi des encaissements ;*
- *Transmission de la fiche à la DGFIP via Passerelle (à venir) ;*
- *Répartition de TA par collectivité, dans le cas de reversement interne du bloc communal.*

Données TAM				
NUMÉRO FACTURE	DATE DE CONSTATATION	DÉBITEUR	ADRESSE DU DÉBITEUR	MONTANT BRUT
2600061542	17 nov. 2023	LES TERRASSES SEXTUS SAS (BATUT JEAN CLAUDE)		5 682 €
2600062420	17 nov. 2023	LES TERRASSES SEXTUS SAS (BATUT JEAN CLAUDE)		5 682 €
2600015335	09 juin 2023	JCB SCI (BATUT JEAN-CLAUDE)		-5 682 €
2600015335	28 avr. 2023	JCB SCI (BATUT JEAN-CLAUDE)		5 682 €
Total général				11 365 €





Fonction 3 :

Évaluation foncière

Suivi de l'évaluation foncière

NOUVEAU : L'Atelier Aménagement





Fonction Évaluation Foncière

Suivi de l'évaluation foncière

Import des fichiers :

- *Import du cadastre ;*
- *Import des Listes 41 ;*
- *Import des nouveaux locaux professionnels.*

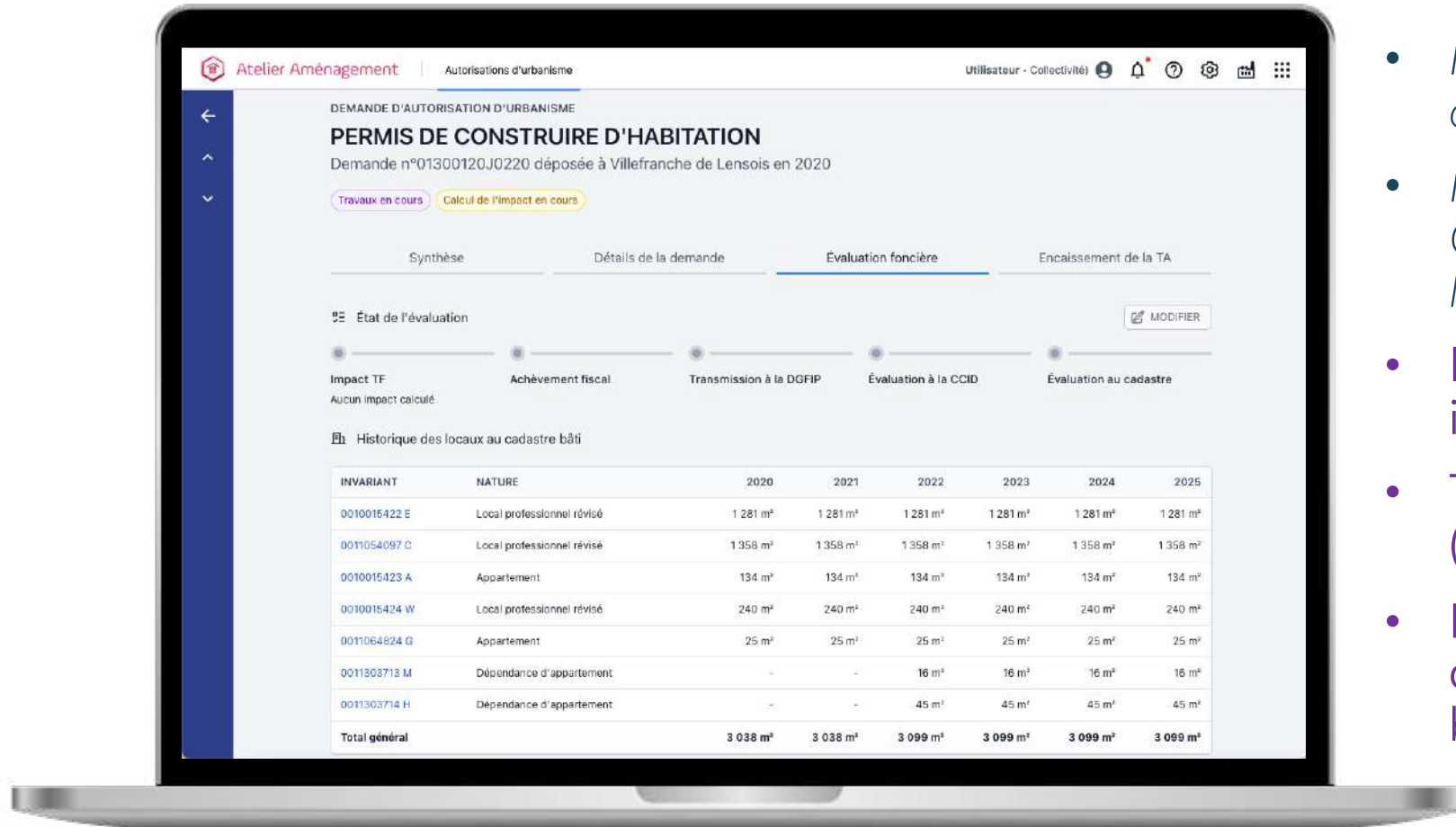
Suivi d'une Autorisation d'Urbanisme au travers d'une fiche :

- *Calcul des impôts locaux ;*
- *Suivi de la prise en compte des nouvelles évaluations ;*
- *Transmission éventuelle des retards à la DGFIP via Passerelle.*



Fonction Évaluation Foncière

Suivi de l'évaluation foncière



- Estimation des impôts locaux (à venir)
- Historique des locaux au cadastre bâti
- Historique des locaux de la CCID ou des nouveaux locaux professionnels
- Rapprochement des invariants (à venir)
- Transmission à la DGFIP (à venir)
- État de la prise en compte de l'évaluation dans les bases fiscales (à venir)

Des bénéfices concrets pour vos finances locales

SÉCURISATION DES
RECETTES IMMÉDIATES

ANTICIPATION DES
RECETTES FUTURES POUR
FIABILISER VOS PROJETS



RÉDUCTION DU RISQUE
DE PERTE DÉFINITIVE

OUTIL TRANSVERSAL :
FINANCES + URBANISME
RÉUNIS



Reprenez la main sur vos recettes locales

*Dans un contexte de raréfaction des ressources, chaque euro compte !
N'attendez plus, et choisissez :*

L'Atelier Aménagement



L'Atelier Aménagement redonne aux collectivités la maîtrise de leurs données et sécurise les recettes fiscales liées à l'urbanisme.

Pensé pour une utilisation transversale entre les services Urbanisme et Finances, cet outil de suivi et de contrôle vous permettra de maîtriser vos recettes et ainsi faciliter la prise de décision de vos politiques locales.



Vous souhaitez organiser une démonstration pour vos équipes ou vos élus ?

Choisissez une date et un créneau horaire dans notre calendrier !



[CLIQUEZ ICI POUR RÉSERVER
VOTRE DÉMO](#)





Contact

Comment nous joindre ?

Suivez-nous
sur LinkedIn



E-mail :

commerce@solutions-territoire.fr



Téléphone :

04 84 25 22 81



Site Internet :

www.solutions-territoire.fr



Adresse :

31 Boulevard Sarraill à MONTPELLIER (34000)

